

WELCOME PAC

Quelle stratégie
énergétique au sein
de ma commune ?

20 mars 2025



Au programme

9h30

Ma commune et les objectifs
2030 & 2040

9h40

Le Plan **Supracommunal**
Énergie Climat

10h

Le BEP à vos côtés :
domaines d'actions et solutions



Pause café
10h30-10h45

10h45

Focus : Stratégie Immobilière
Globale Long terme

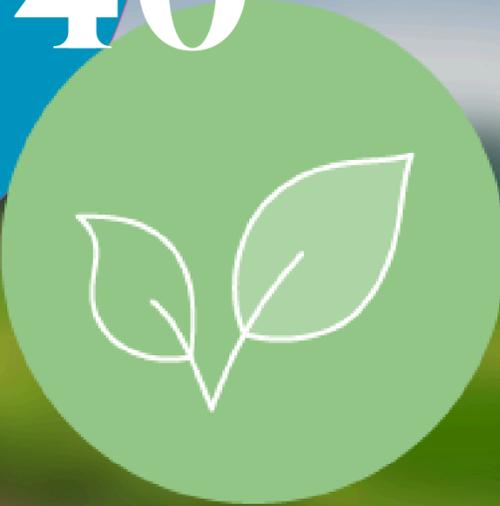
- Retour d'expérience **POLLEC 2021**
- Nouvelle **méthodologie 2025**
- Intervention **INASEP**
- Débuter sa SIGLT avec le **BEP**



Lunch
12h



Objectifs 2030 & 2040



Ma commune est concernée

Des enjeux macro...



D'ici 2030

-47%

**des émissions
de GES par
rapport à 2005**

2x

**la production
d'énergie
renouvelable par
rapport à 2019**

-29%

**de consommation
finale d'énergie
par rapport à
2005**

-1,7%

**de cons. finale
dans le
secteur public
chaque année**

DÉCARBONATION, PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUELEBLE, EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, EXEMPLARITÉ DES POUVOIRS PUBLICS



2.2.4. Exemplarité des pouvoirs publics en vertu de l'article 5 de la directive « Efficacité Énergétique »

iii. Secteur public

En prévision de l'entrée en vigueur de nouvelles obligations européennes en matière d'efficacité énergétique, il convient d'anticiper une possible transposition visant une réduction annuelle de 1.7% de la consommation finale de l'ensemble du secteur public, qui englobe et se superpose à l'obligation de rénovation exemplaire de leurs bâtiments.^{xxxv}

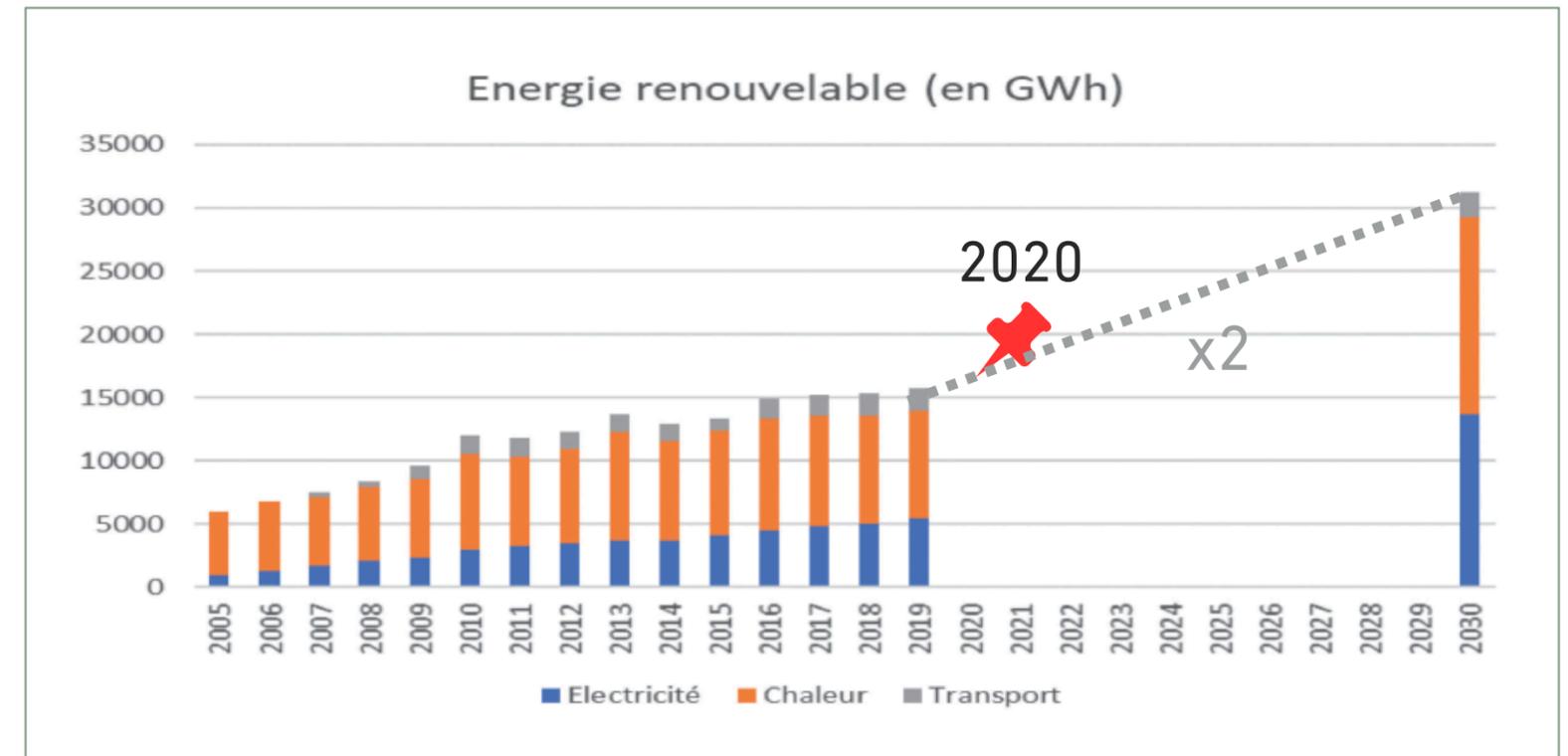
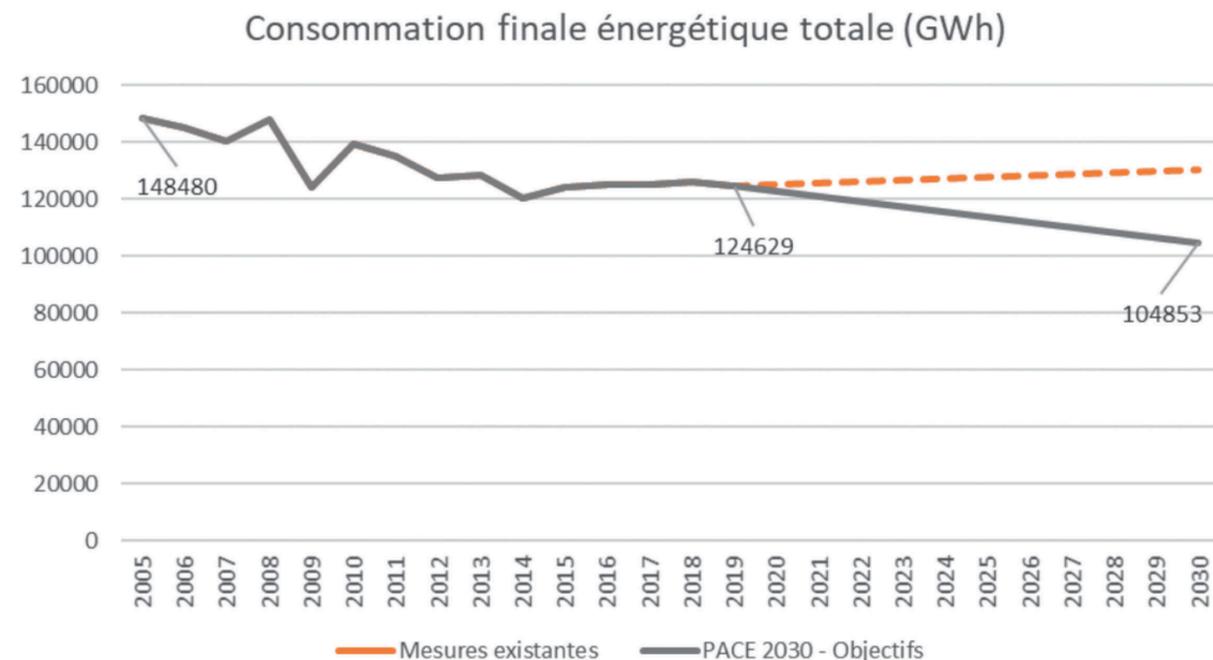
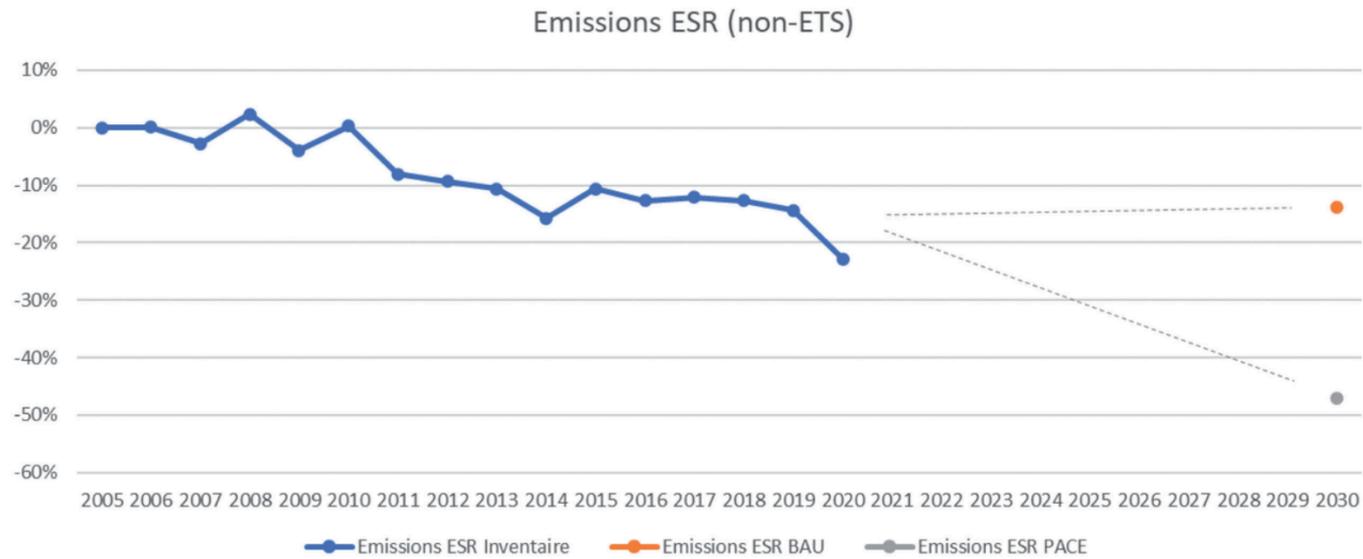
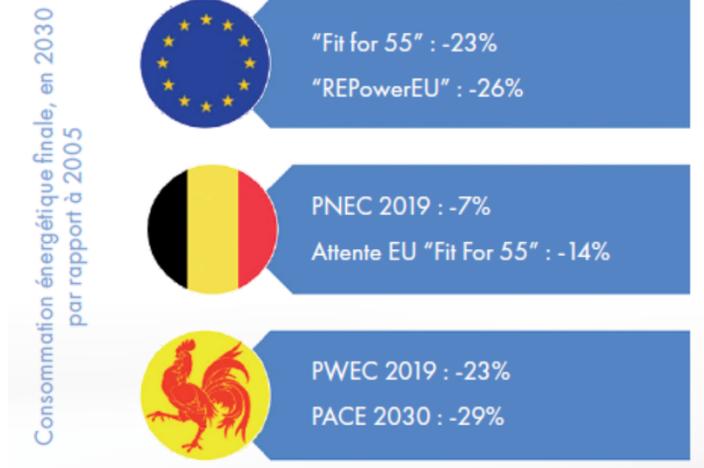


Figure 8: Objectifs Energie renouvelable total et par vecteur (électricité, chaleur, transport), mis en perspective avec l'évolution historique 2005-2019

D'ici 2040

Neutralité
carbone

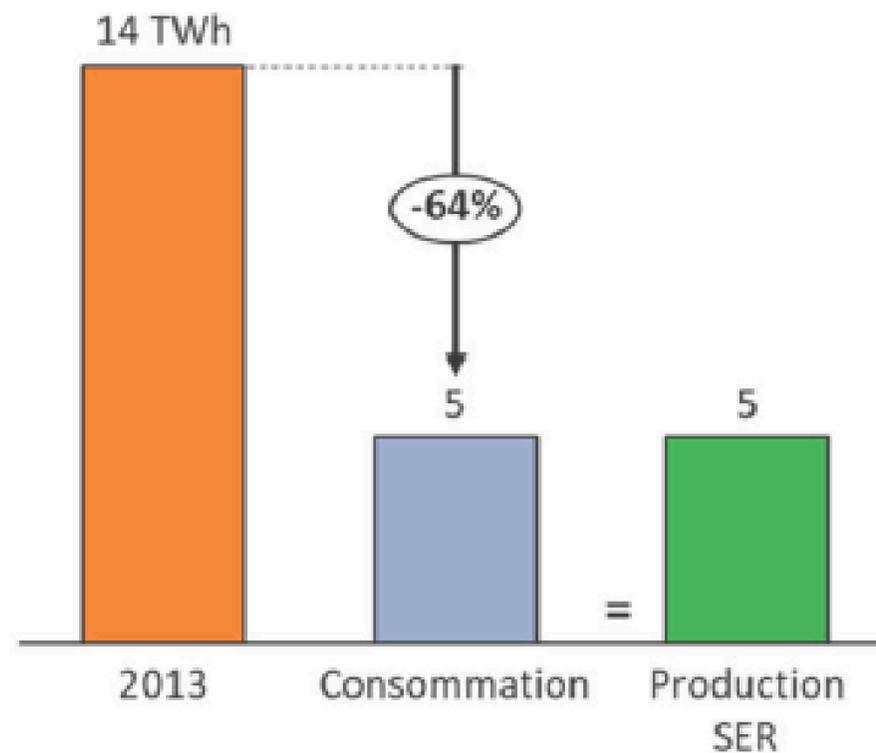
Pour le parc de bâtiments tertiaires

STRATÉGIE DE RÉNOVATION LONG TERME DES BÂTIMENTS (SRLT)



Tertiaire

Objectif: tendre en 2040 vers un parc de bâtiments tertiaires efficace en énergie et neutre en carbone¹



¹pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement et l'éclairage

- Réduire sa consommation
- Couvrir le reliquat de consommation avec une production renouvelable

...impactant les communes

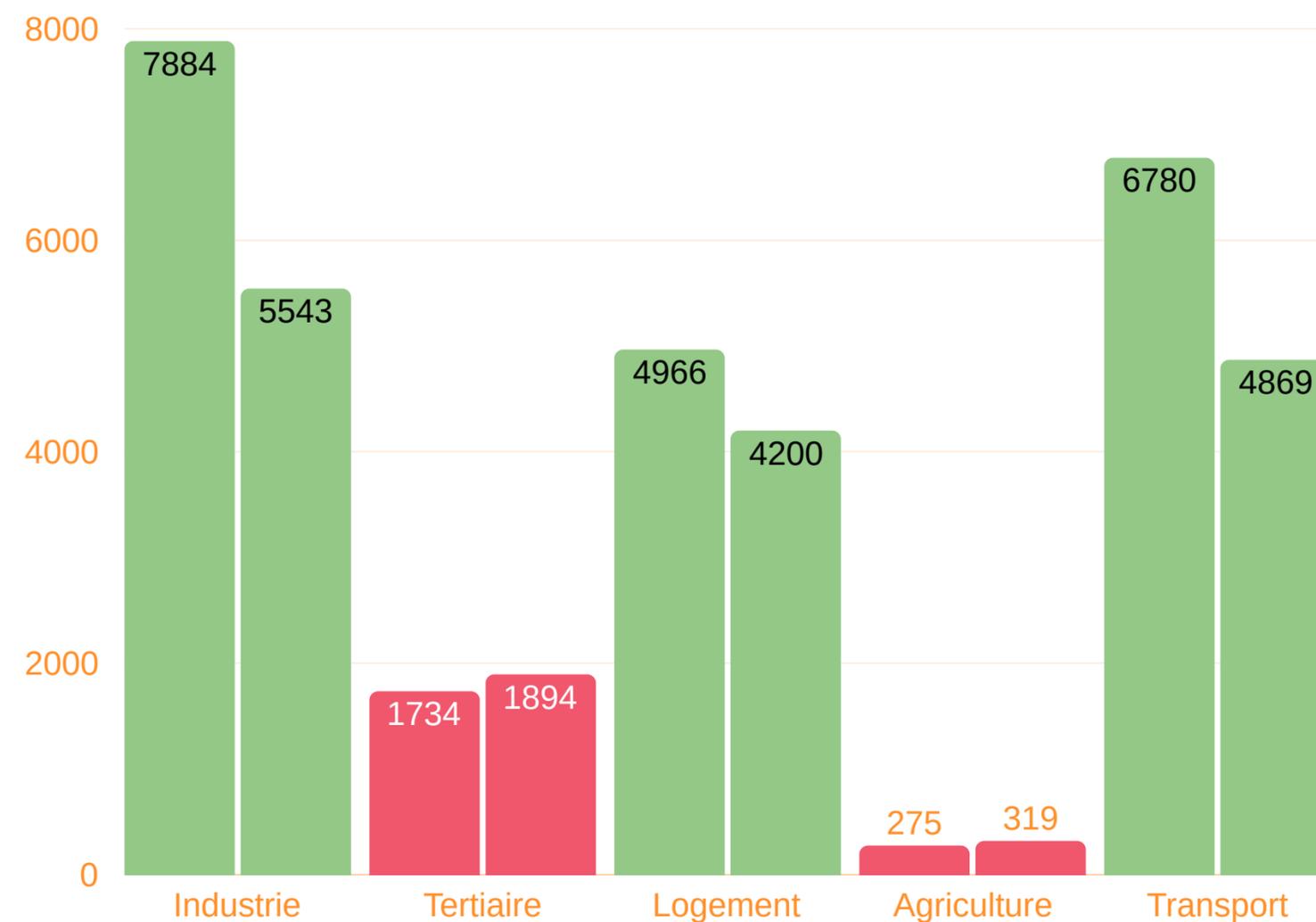


Evolution 2005-2021

PROVINCE DE NAMUR
CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE (GWH)
PAR SECTEUR

Évolution moyenne favorable : -22%
Objectif 2030 : -29%

Importantes disparités entre les secteurs



Enjeux communaux

20 mars



PLANIFIER SES PROJETS

De production d'énergie et réduction de consommation



AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

De son bâti communal



MAITRISER SES COÛTS

Electricité, gaz, investissement de rénovation



MUTUALISER ET PARTAGER

L'énergie via les Communautés d'énergie et réseaux de chaleur

Enjeux communaux

22 mai



CONTRIBUER À L'EFFORT COLLECTIF

D'atteinte des objectifs
climatiques



VISER L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Une production et de l'emploi
local et non délocalisable



DÉMONTRER L'EXEMPLARITÉ

Encourager le passage à l'action
par l'exemple



MONTER EN COMPÉTENCES

Par ses agents et élus



Plan Supracommunal Énergie-Climat

40 actions mutualisées et regroupées en 9 thématiques

<https://www.bep-developpement-territorial.be/energie-by-bep/>

9 axes thématiques

1

Gouvernance

2

Logements privés

3

Patrimoine communal

4

Secteur tertiaire

5

Production d'énergie
issues de sources renouvelables

6

Partage d'énergie

7

Mobilité

8

Energie grise

9

Adaptation aux changements
climatiques

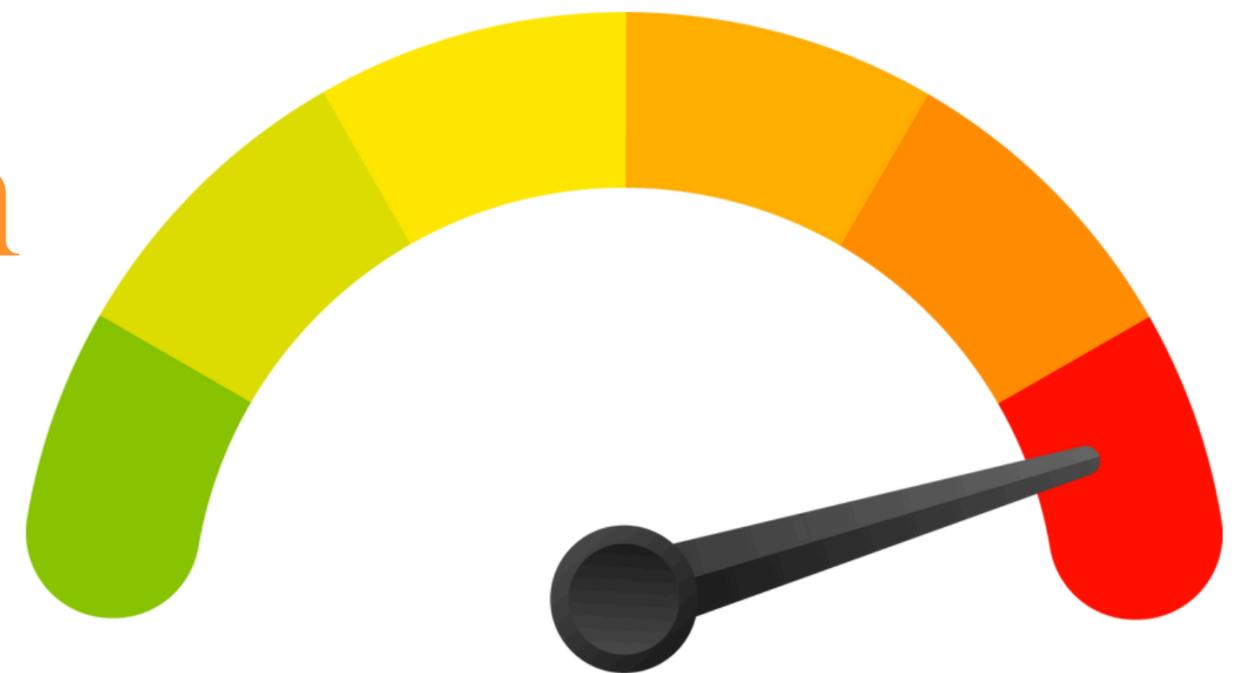


Actions d'atténuation

Focus sur le résidentiel, le tertiaire, le patrimoine communal, la mobilité et la production/partage d'énergie renouvelable

Actions d'adaptation

Focus sur l'urbanisme, la préservation/restauration de la biodiversité et sur la gestion des eaux pluviales





Actions d'atténuation

avec un focus sur la précarité énergétique

	consommation (en GWh)	prix unitaire moyen (par kWh)	MONTANT TOTAL
électricité	3 076	0,40 €	1 230 400 000 €
gaz naturel	4 596	0,10 €	459 600 000 €
prod. pétrolier	7 810	0,13 €	1 041 333 333 €
autres (bois, pellet, ...)	1 342	0,08 €	107 360 000 €
TOTAL	16 824		2 838 693 333 €

Top 10 des communes les plus touchées



Wallonie

	Liège	Verviers	Trooz	Chaufontaine	Esneux
 x1M Coût total (millions EUR)	331,7	239,3	194,5	183,6	154,3
 # Nombre de sinistres	7.533	4.231	2.938	3.088	3.033
	Pepinster	Limbourg	Theux	Eupen	Rochefort
 x1M Coût total (millions EUR)	138,7	94,2	85,7	84,2	75,5
 # Nombre de sinistres	2.019	1.419	1.958	1.149	1.673

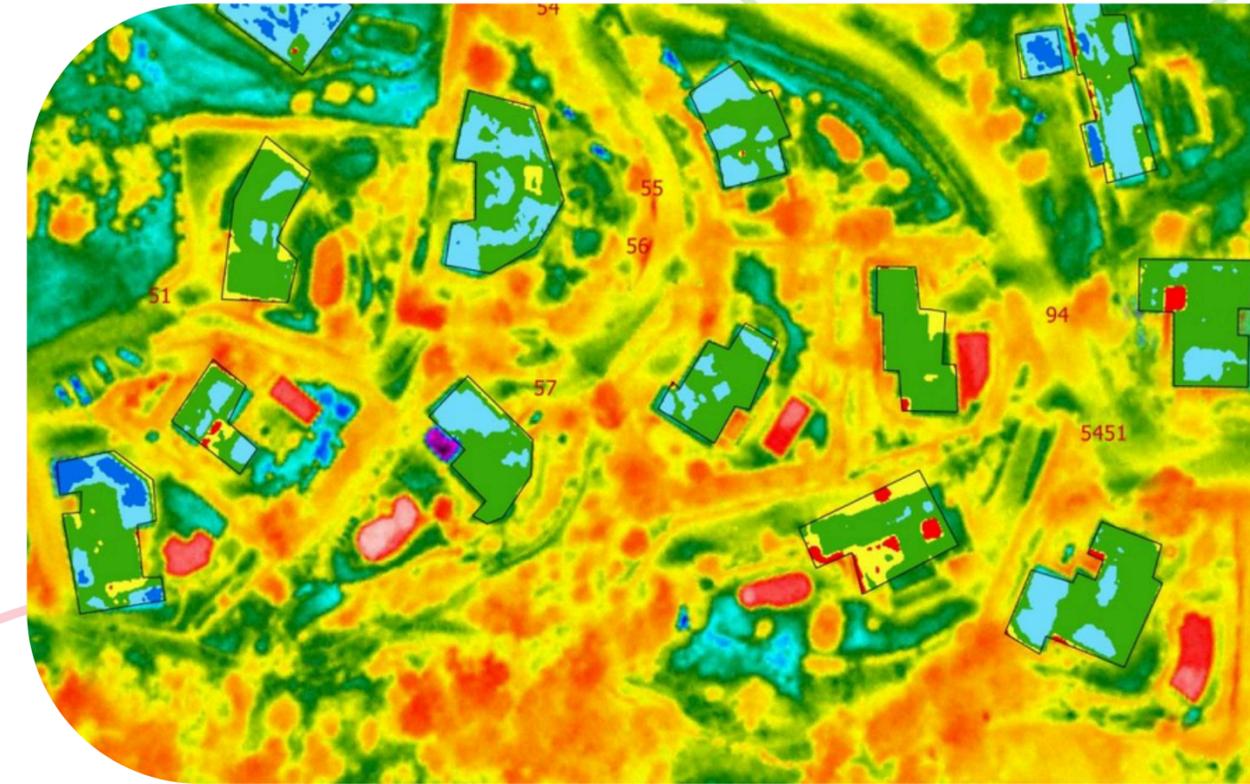
Actions d'adaptation



Focus action 4

THERMOGRAPHIE AERIENNE

- Identification des Communes intéressées (mutualisation des coûts)
- Stratégie de communication et d'accompagnement des ménages



Focus action 30

RÉSEAU CYCLABLE COHÉRENT ET SÉCURISÉ À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE

A commencer par

1. **Identification et priorisation** via une analyse de la demande, des besoins et de la sécurité
2. **Planification** depuis les principes d'aménagement jusqu'à l'identification des besoins de financement

Objectif: prochaine programmation PIC 2026



Focus action 38

PRÉVENTION DES INONDATIONS PAR DÉBORDEMENT ET RUISSELLEMENT À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS

Analyse du contexte

Visite de terrain

Dimensionnement

Intégration écologique

Plan de gestion

Quantification des ruissellements

Localisation des ouvrages

Évaluation des coûts

Valorisation socio-récréative



Atelier le 24 juin 9h
au Trakk



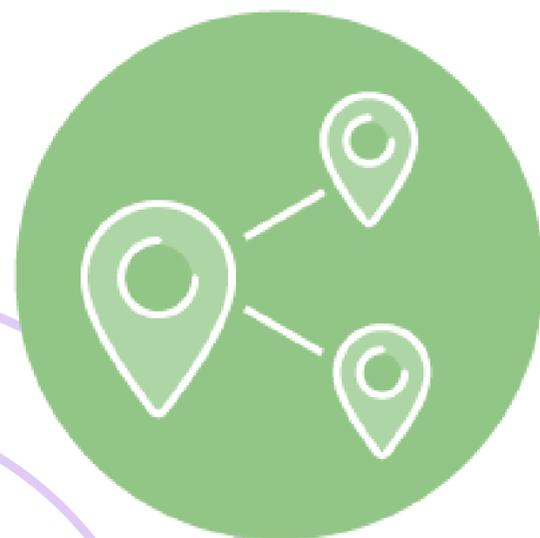
Focus actions 39-40

Atelier le 22 avril 9h
au Trakk



RESTAURATION DE CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET VEGETALISATION

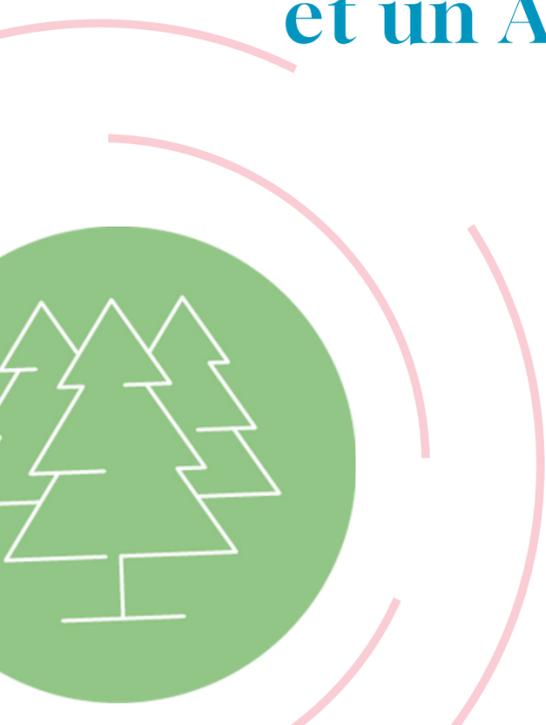
1. **Pré-diagnostic** et identifications des communes intéressées
2. **Etude** de corridors écologiques et de végétalisation sur un (ou plusieurs) sous-territoire(s)
3. **Mise en oeuvre et gestion** par des partenaires publics (Communes et autres) et/ou privés (entreprise, propriétaires fonciers, ...)



le BEP est à votre disposition pour

une PRÉSENTATION complète ou ciblée à votre Collège/Conseil ou à vos équipes

et un ACCOMPAGNEMENT personnalisé dans la mise en œuvre des actions supracommunales



Focus Plan Communal

ACCOMPAGNEMENT DE **Sambre** ville

la chaleureuse



1. **Diagnostic** personnalisé et plus élaboré sur (certaines) thématiques
2. Prise en compte des **besoins** communaux
3. Fixation d'**objectifs** clairs par le Collège communal
4. Etude de **mesures** complémentaires et cohérentes
5. **Participation citoyenne** pour un apport et une implémentation facilitée
6. **Feuille de route** sur 3 ans, avec plan de communication, plannings et des budgets affinés
7. En option, accompagnement sur mesure à la mise en œuvre (**AMO**)

charge de travail à dimensionner selon le nombre et la complexité des thématiques ciblées
mutualisation possible via une centrale de marché





Le BEP à vos côtés

dans 5 domaines
d'action Énergie

En complément de l'expertise de ses nombreux collaborateurs dans l'accompagnement des projets communaux, le BEP dispose d'une équipe "Energie by BEP", spécifiquement dédiée aux projets énergie

Nos domaines d'action

1

POLLEC

Coordination territoriale,
suivi du Plan supracommunal
et organisation d'ateliers
collectifs

2

STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

Spécifiquement dédiée
au bâti communal

20 mars



3

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Production et partage
d'électricité verte et de
chaleur renouvelable

22 mai



4

FINANCEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Valorisation de foncier,
études d'opportunités et
capacité d'investissement

5

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

De manière individuelle et
collective via le
Développement économique



Nos solutions

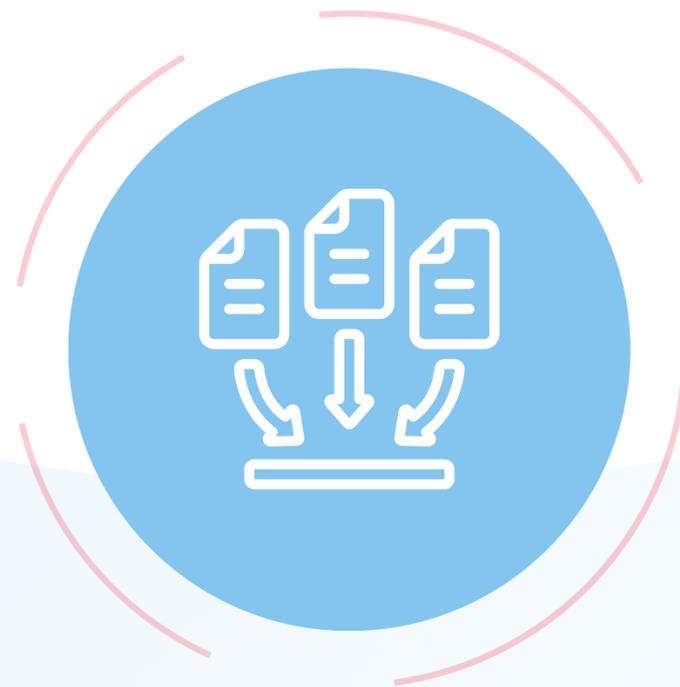
au service de vos
projets

De la 1ère idée à la concrétisation, le BEP dispose d'une offre de services répondant à vos besoins

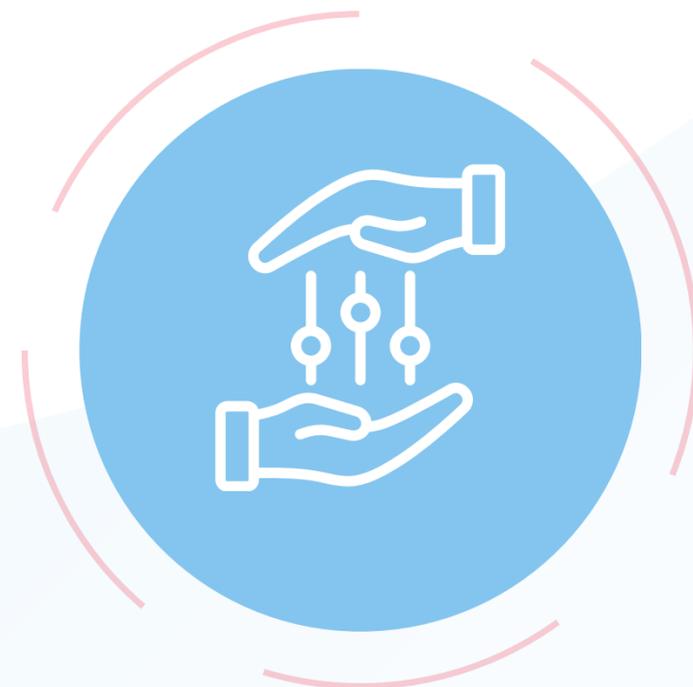
Les services Energie by BEP



Boîte à outils



Solutions mutualisées



Accompagnement sur mesure



Boîte à outils BEP



Des outils pour passer à l'action

UN ENSEMBLE D'OUTILS MIS **GRATUITEMENT** À DISPOSITION DES COMMUNES DU BEP.

PARMIS EUX :

Plan Supracommunal Energie Climat, et autres documents stratégiques

Analyseur de pertinence, technique et économique d'un projet de communauté d'énergie.

Études de cas, des projets inspirants servant de base à vos réflexions (PV, bornes de recharge, biomasse)

Bases de données regroupant les informations chiffrées, les acteurs-clés, etc.

Informations, via des ateliers spécifiques sur des thématiques du moment

[ACCESSIBLE EN LIGNE](#)

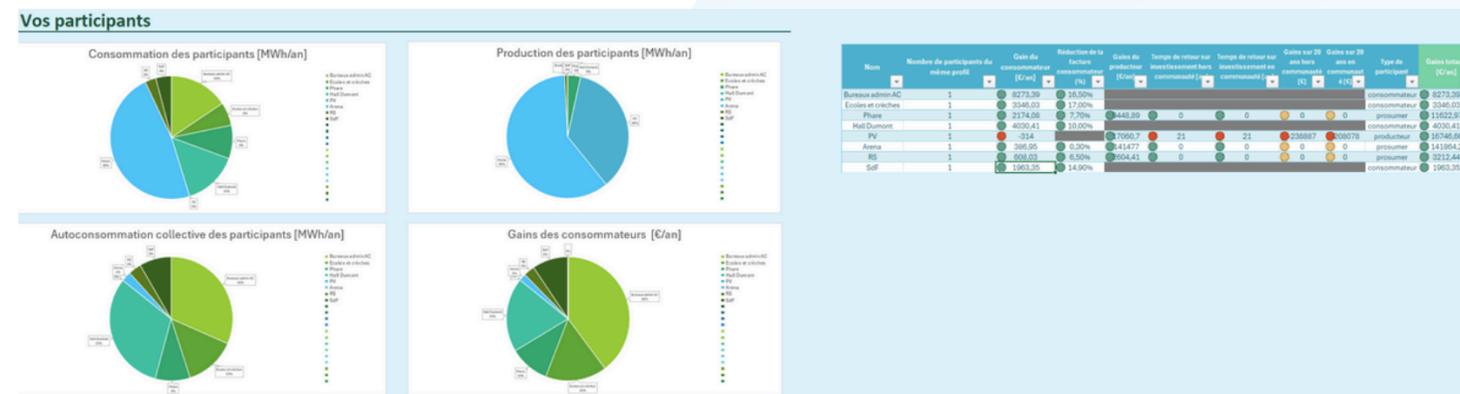
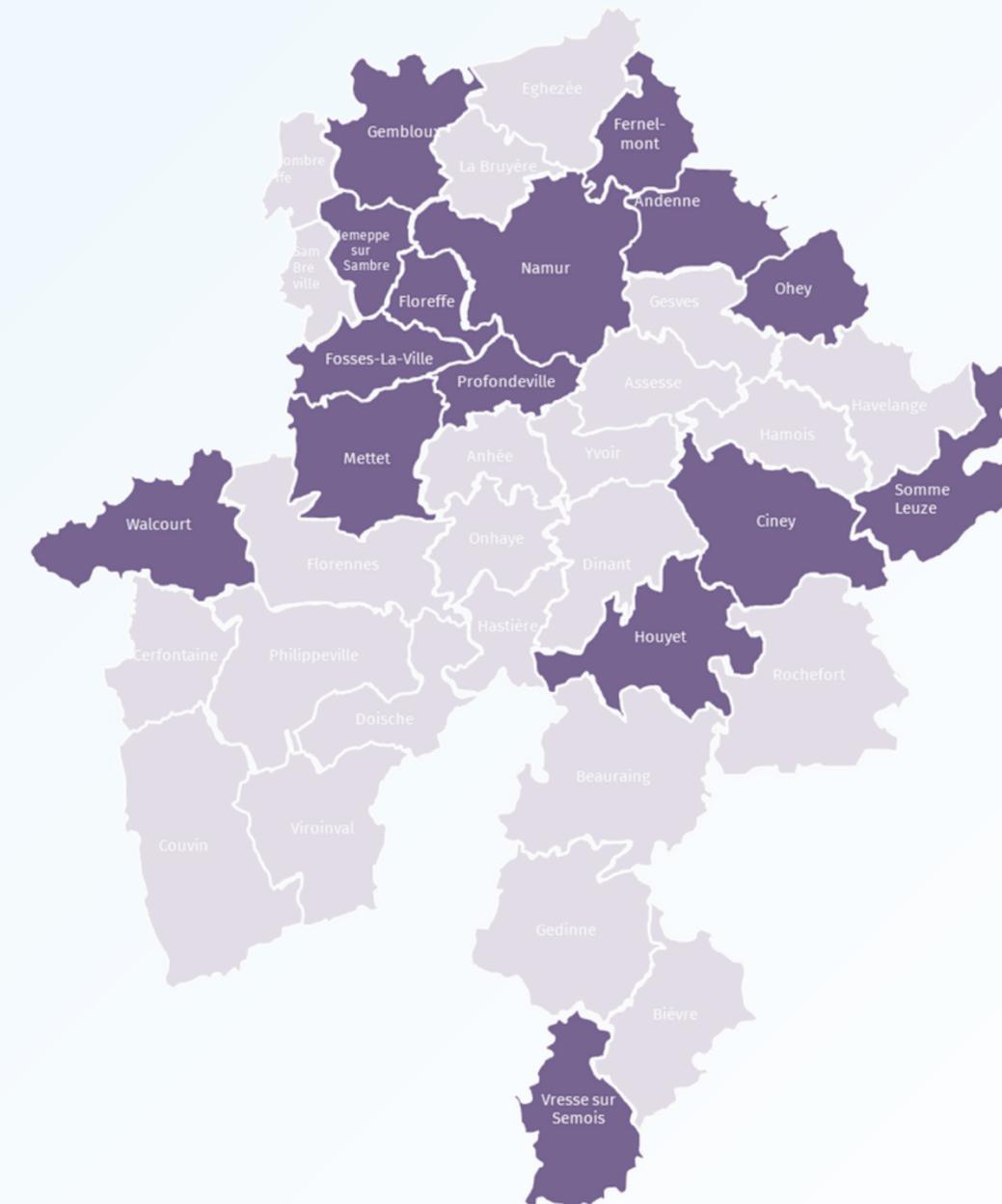


EXEMPLE INSPIRANT

- Confronter l'idée de départ à la réalité des chiffres
- Alternative à l'étude de préféabilité (5.000 - 10.000 eur)
- Outil BEP : **gratuit** pour nos communes

Outil d'analyse de pertinence

D'UN PROJET DE COMMUNAUTÉ
D'ÉNERGIE PORTÉ PAR LA
COMMUNE



Solutions mutualisées

pour besoins communs



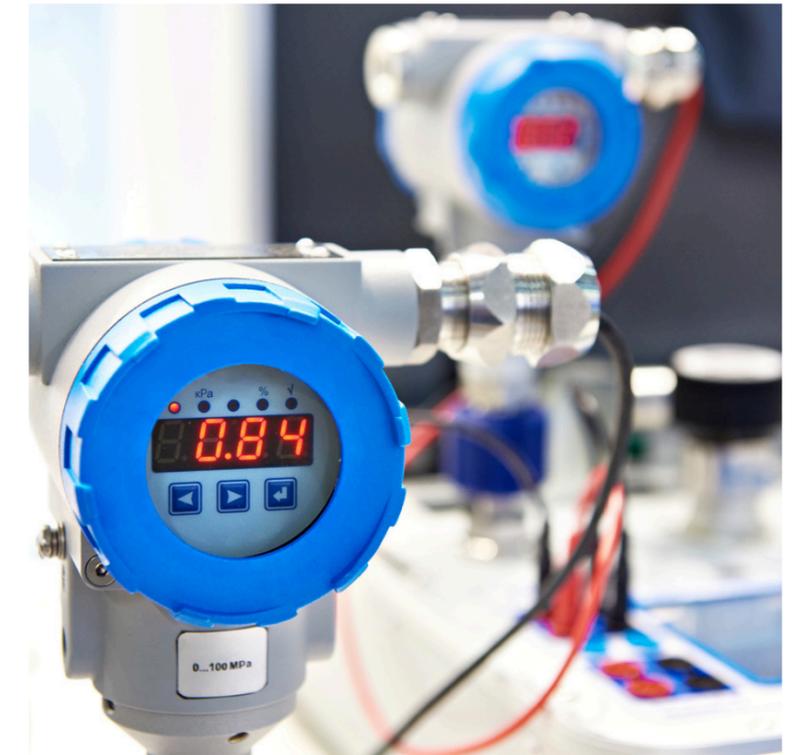
Centrale d'achats “Energie by BEP”

Centrale faîtière

Gratuite

Passage au Conseil communal

Déclinée en plusieurs centrales d'achats



OBJECTIFS

Faciliter et simplifier l'accès à des services et fournitures spécifiques, répondant à des besoins précis rencontrés par nombre de communes. Bénéficier d'un **suivi des prestataires par le BEP.**

EXEMPLE
INSPIRANT

Audits énergétiques & Certificats PEB

POUR DES BÂTIMENTS PUBLICS

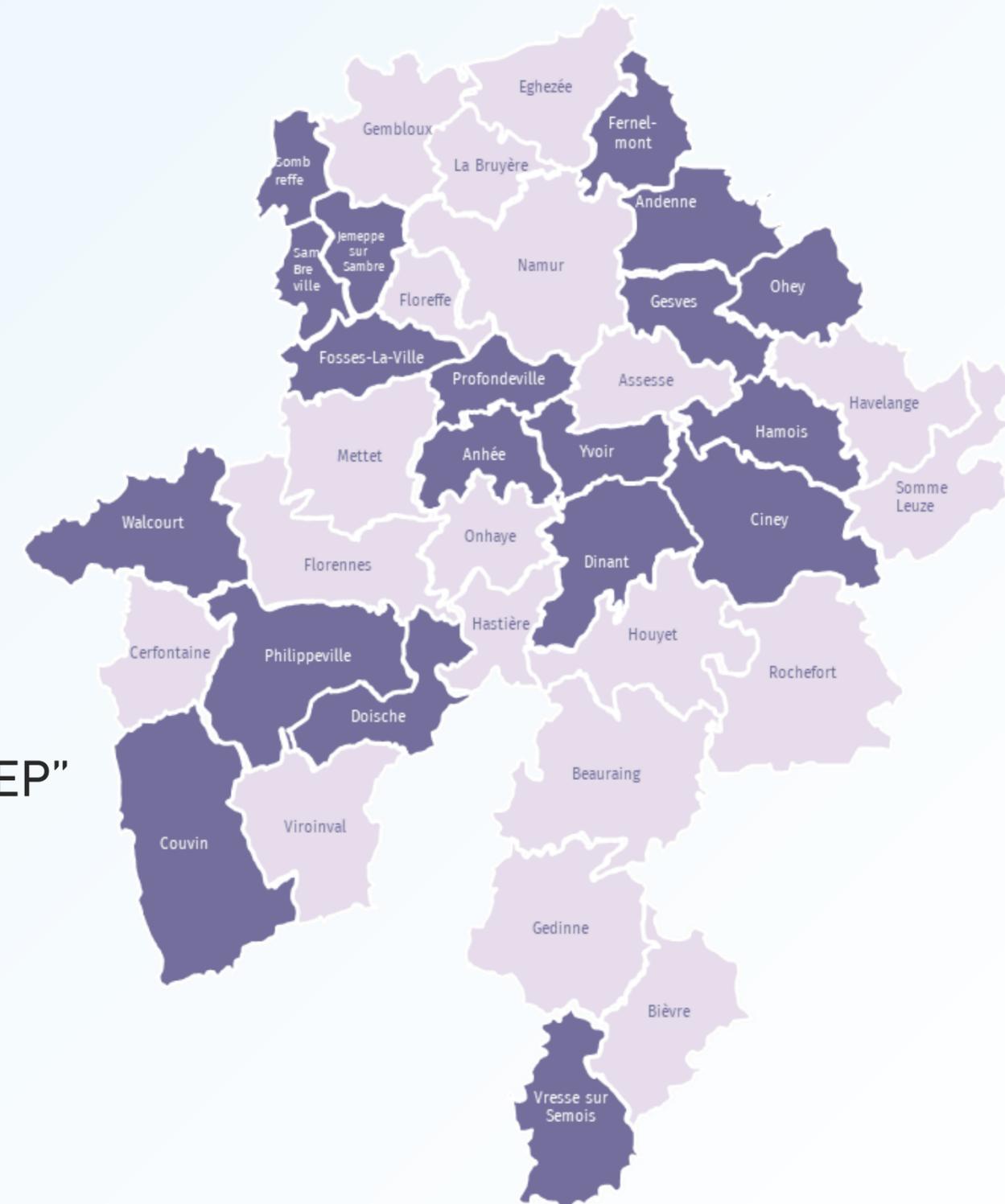
19 Communes namuroises (2025-2029)

- Condition préalable : adhésion à la Centrale faîtière “Energie by BEP”
 - Possibilité d'accès pour les non-adhérents (750 EUR TVAC)
- Passage au Collège
- Prestataires de qualité sélectionnés par le BEP
- Simple commande par la Commune via mail
- Coordination du marché par l'équipe du BEP

COÛTS

AUDITS : 2335 À 4650 € HTVA

CERTIFICAT PEB : 550 À 1800 € HTVA





Impulsions Energie by BEP

- Campagne 2024 de **recensement du potentiel PV** sur toitures communales
- **Cadastres immo** - Campagne de formation 2025
- Autres formations - à venir

EXEMPLE
INSPIRANT

Potentiel PV en toiture

RECENSEMENT DU POTENTIEL DE DÉPLOIEMENT
PV SUR LES TOITURES COMMUNALES

Campagne **gratuite** menée en 2024

- Visites sur site
- 18 communes
- 152 bâtiments analysés
- Potentiel global :
 - 1.280 kWc, soit 3.200 panneaux
 - 1.220 MWh/an, soit la consommation de 304 ménages
 - 224 tCO₂/an évitées



EXEMPLE
INSPIRANT

Potentiel PV en toiture

ET APRÈS ?

Campagne 2024 :

- Présentation des résultats à la commune
- Sélection par la commune des bâtiments à équiper
- Concrétisation via solution mutualisée pertinente
 - Centrale d'achat PV <10 kVA (à venir)

Campagne 2025 :

- Nouvelle campagne de recensement
- Via une offre de service payante spécifique



Accompagnements sur mesure





ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

De part leur ampleur, leur complexité ou leurs particularités, certains projets méritent un accompagnement spécifiquement adapté. Le BEP, en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, est à vos côtés pour garantir l'**expertise technique, économique et juridique** nécessaire à leur bon aboutissement.

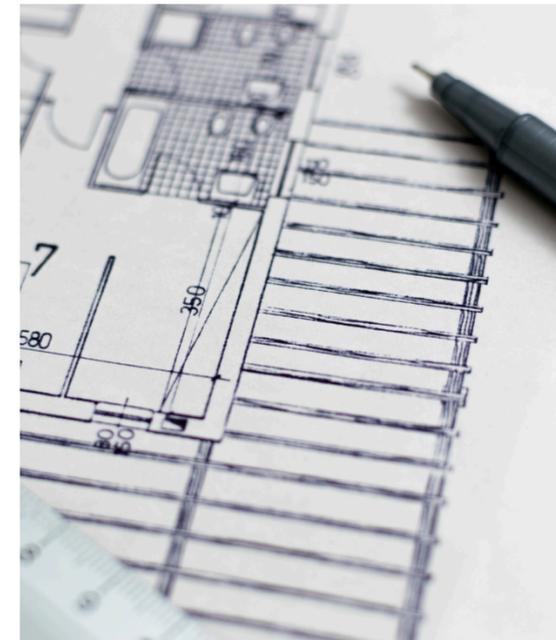


EXEMPLE INSPIRANT



ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE - PHOTOVOLTAÏQUE

Implémentation d'équipements photovoltaïques sur le nouvel Hôtel de Police de la **Zone de Police SAMSOM** (Auvelais)



EXEMPLE INSPIRANT

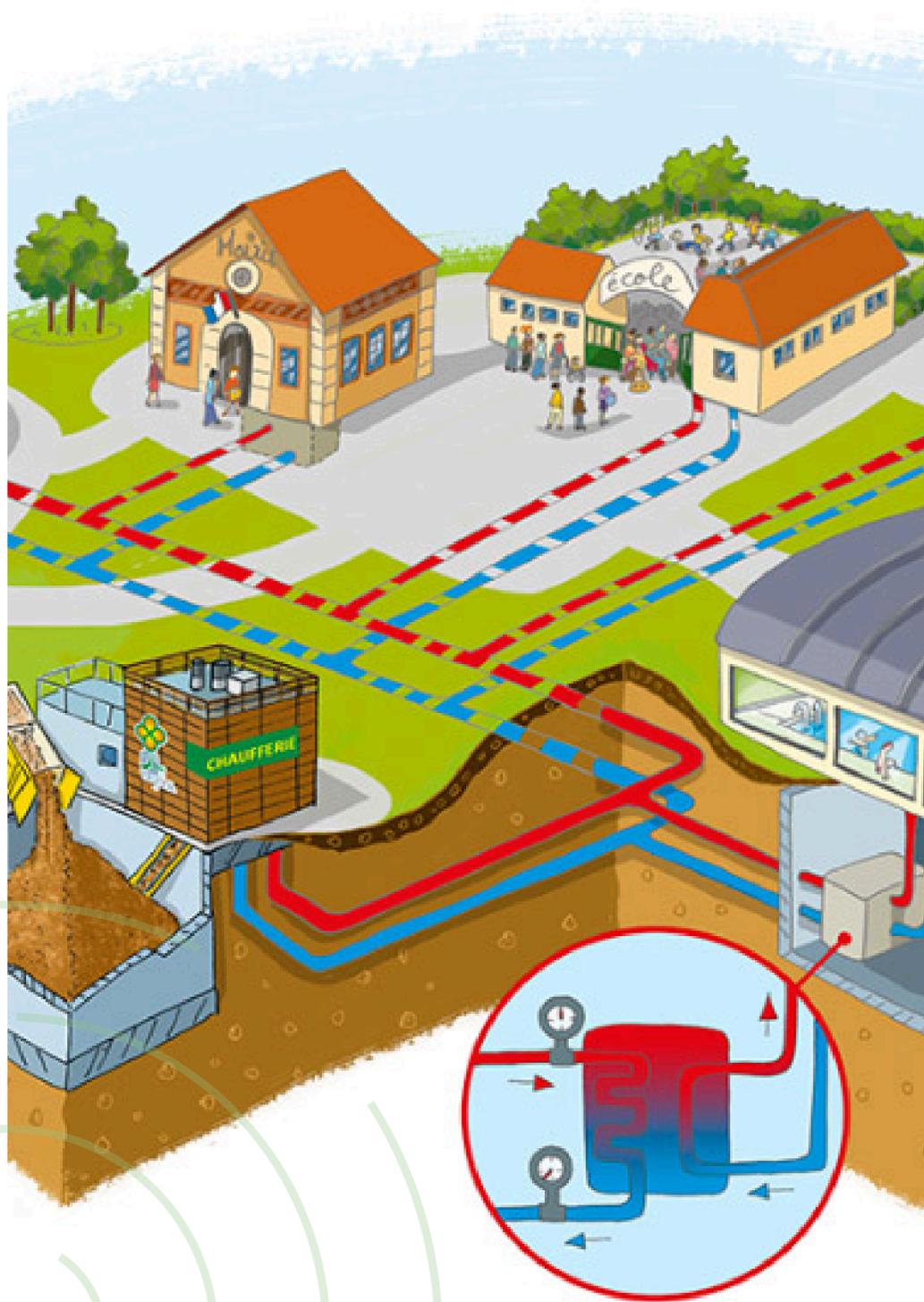


ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE - ÉOLIEN

Octroi d'un droit de superficie pour projet éolien sur terrain communal - **Beauraing & Houyet**



EXEMPLE INSPIRANT

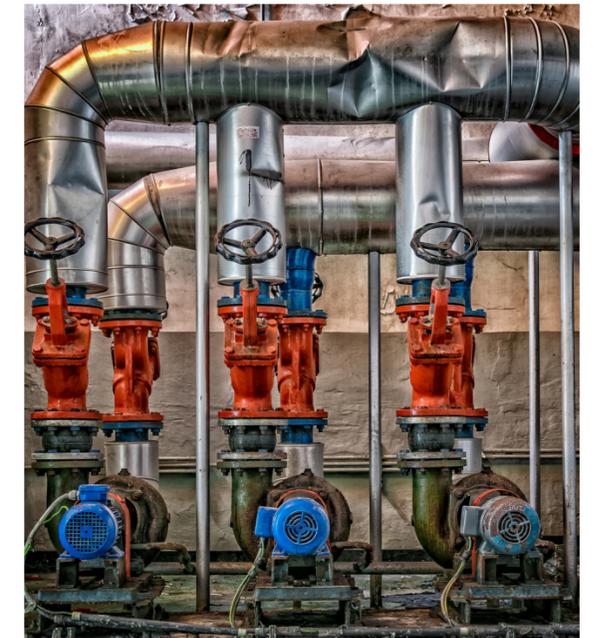


ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE - RÉSEAU DE CHALEUR

Chauffage décarboné pour bâtiments communaux rénovés - **Walcourt**

Valorisation de chaleur issue de biométhanisation - **EPASC Ciney**

Etude de faisabilité d'un réseau urbain - **Gembloux**



Pause café



Une idée ? Un projet ? Profitons-en pour en discuter ensemble !

Numérisez le QR
ou utilisez le lien
pour participer



<https://forms.office.com/e/a7SxScJwVK>



Stratégie Immobilière Globale



Focus sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre bâti communal



POLEEC 2021 : Stratégie Immobilière Globale



Retour d'expérience

Appel à projets “POLLEC 2021” Stratégie Immobilière Globale



Le BEP

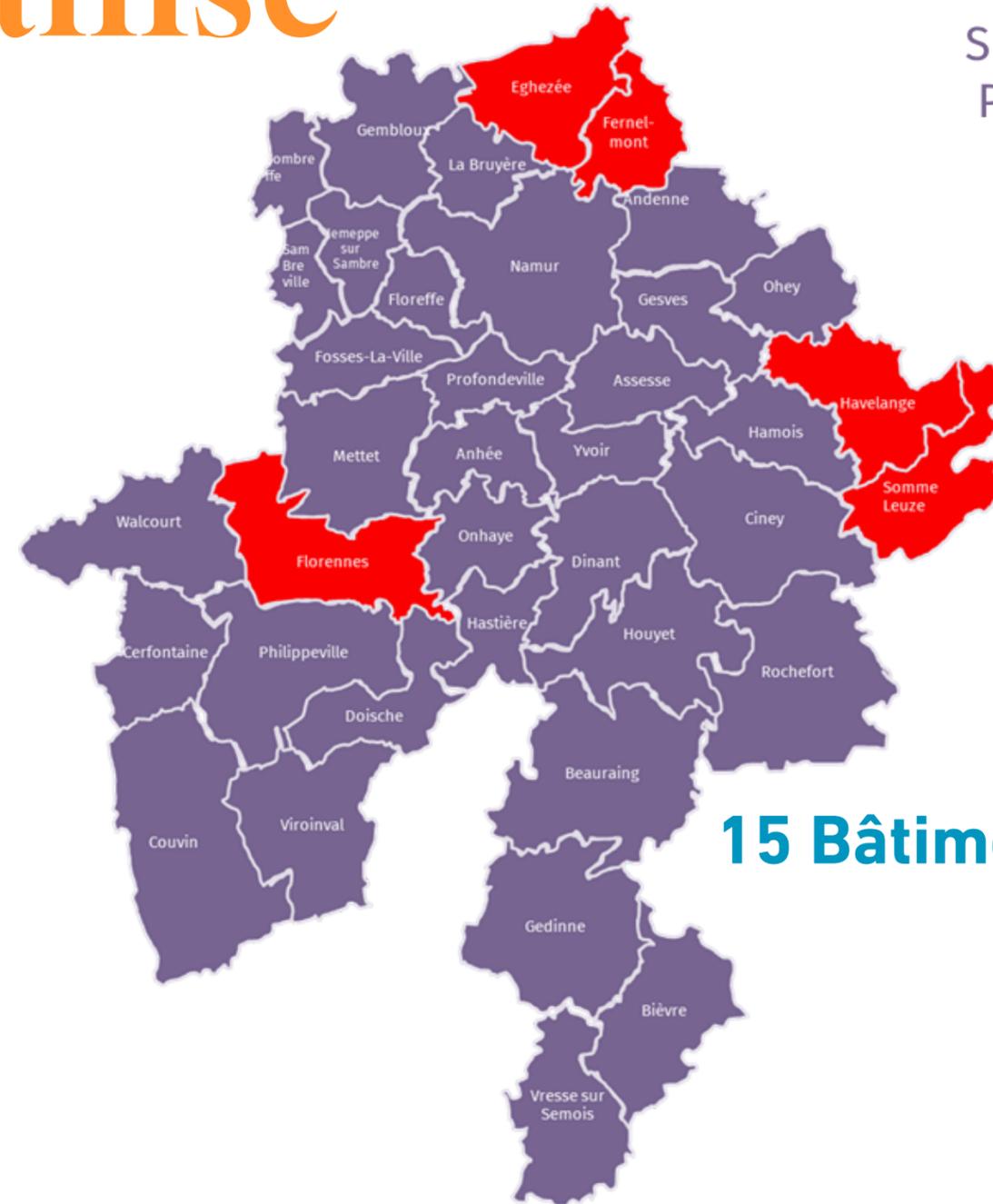
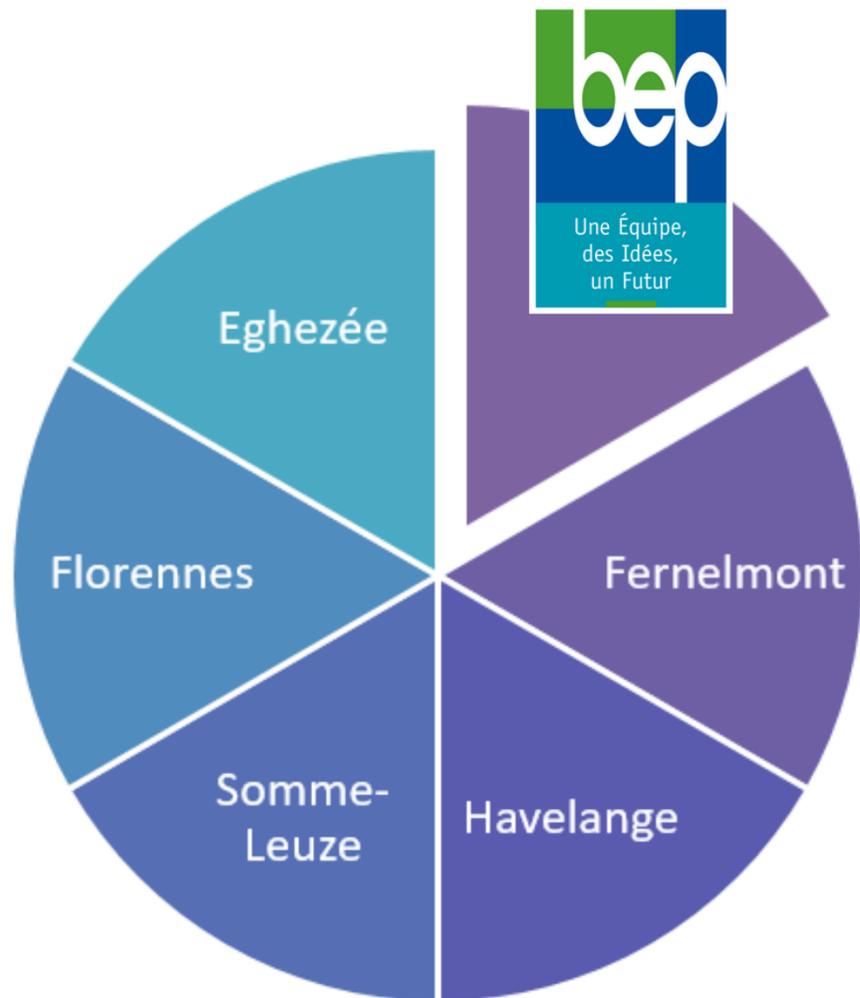
Initie et Organise

Budget : 999.800 € (TVAC)

80%
Subside
POLLEC
21



20%
Participation
financière
Commune

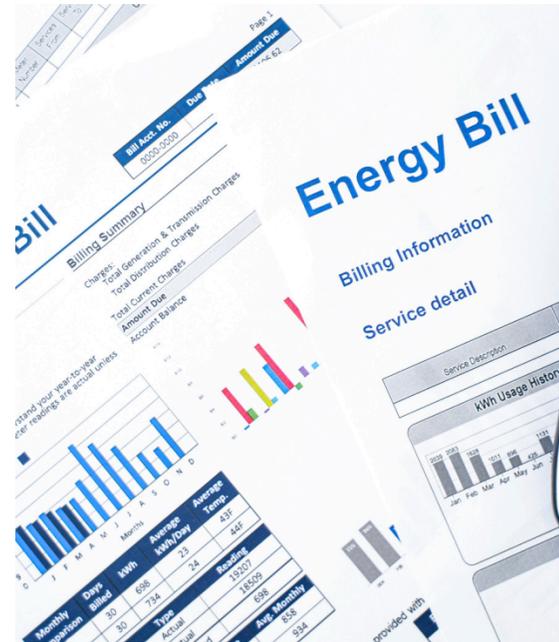
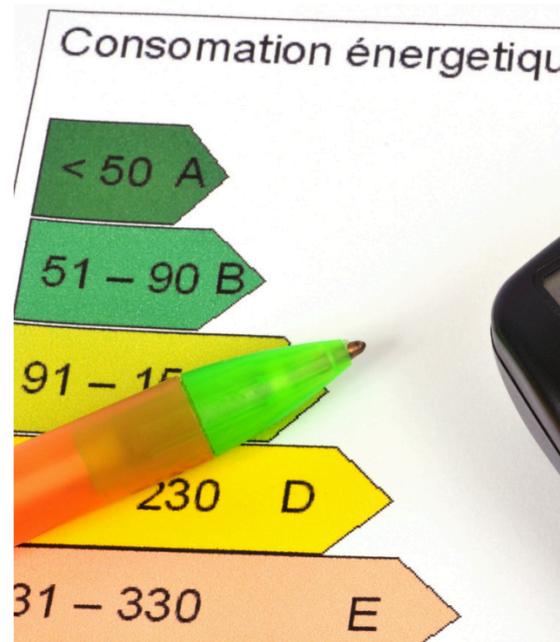


5 Communes

15 Bâtiments prioritaires/Commune

Le BEP

Organise et Coordonne



BATIMENT			
Nom du bâtiment	Affectation du bâtiment	INTERNET	Surface chauffée (m ²)
<i>Le nom par lequel le bâtiment sera désigné</i>	<i>Le type d'activité du bâtiment. À choisir dans le menu déroulant.</i>		<i>Indiquer une valeur précise ou une approximation</i>
Ecole communale de Marchevelette	Ecole	WIFI	834
Ecole communale de Bierwart	Ecole	WIFI	1461
Ecole communale d'Hemptinne	Ecole	WIFI	581
Ecole communale d'Hinqueon	Ecole	WIFI	1197
Ecole communale de Forville	Ecole	WIFI	1304
Crèche "Les petits canetons"	Crèche		446
Maison de la Ruralité	Salle des fêtes		
Maison de village de Cortil-Wodon	Salle des fêtes		320 m ²
Maison de village de Sart-d'Avril	Salle des fêtes		
Salle communale (Seron)	Salle des fêtes		342 m ²
Administration communale - Maison communale (ancien et nouveau bâtiment)	Administration		
Atelier communal (Service Voirie)	Bâtiment technique		1617 m ²
Point lecture de Fernelmont	Centre culturel		
Maison de village de Pontillas	Salle des fêtes		334 m ²

Mise en place de l'information:

1. Identification des ressources en personnel
2. Création d'une équipe de travail et de suivi
3. Support à la rédaction du cadastre énergétique
4. Accompagne à la priorisation des bâtiments
5. Informe et accompagne le Collège Communal à la décision

COMMUNE				BATIMENT						COMPTEUR		Production Energie	
Nom du Responsable Energie	Prénom du Responsable Energie	Email du Responsable Energie	Tel du Responsable Energie	Nom du bâtiment	Affectation du bâtiment	INTERNET	Surface chauffée (m²)	Année de construction	Système de chauffage	Ressource	Type de compteur	Production PV	Puissance installée (kWc)
<i>Informations de contact du Responsable Energie de la commune</i>				<i>Le nom par lequel le bâtiment sera désigné</i>			<i>Indiquer une valeur précise ou une approximation</i>	<i>Donnée précise facultative, une approximation à la décennie est correcte</i>	<i>Le type de chauffage. A choisir dans le menu déroulant.</i>	<i>Le type de la ressource consommée. A choisir dans le menu déroulant.</i>	<i>Compteur mono horaire ou bi-horaire. A choisir dans le menu déroulant.</i>	<i>oui/non</i>	
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Ecole communale de Marchevelette	Ecole	WiFi	834	avant ou en 1918	Mazout	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Eau			
										Mazout	Autre		
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Ecole communale de Bierwart	Ecole	WiFi	1461	avant ou en 1918 ; entre 1991 et 1995 ; entre 2001 et 2005 ; après 2015	Mazout	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Eau			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Ecole communale d'Hemptinne	Ecole	WiFi	581	avant ou en 1918	Mazout	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Eau			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Ecole communale d'Hingon	Ecole	WiFi	1197	avant ou en 1918 ; 2018	Mazout	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Electricité	Bi-Horaire		
										Electricité	Bi-Horaire		
										Eau			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Ecole communale de Forville	Ecole	WiFi	1304	entre 1991 et 1995 ; après 2015	Mazout	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Electricité	Bi-Horaire		
										Eau			
										Mazout			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Crèche "Les petits canetons",	Crèche		446	avant ou en 1918	Mazout	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Eau			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Maison de la Ruralité	Salle des fêtes				Mazout	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Electricité	Bi-Horaire		
										Electricité	Bi-Horaire		
										Eau			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Maison de village de Cortil-Wodon	Salle des fêtes		320 m²	entre 1919 et 1945	Mazout	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Eau			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Maison de village de Sart-d'Avril	Salle des fêtes				Mazout	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Eau			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Salle communale (Seron),	Salle des fêtes		342 m²	entre 1919 et 1945	Gaz	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Eau			
										Gaz			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Salle communale (Fanfare et école de musique),	Salle des fêtes				Mazout	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Eau			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Administration communale - Maison communale (ancien et nouveau bâtiment)	Administration			2011	Mazout	Electricité	Bi-Horaire	OUI	25
										Electricité	Bi-Horaire		
										Electricité	Bi-Horaire		
										Electricité	Bi-Horaire		
										Eau			
										Eau			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Atelier communal (Service Voirie),	Bâtiment technique		1617 m²	2011	Mazout	Electricité	Bi-Horaire	OUI	11
										Electricité	Bi-Horaire		
										Eau			
										Mazout			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Point lecture de Fernelmont	Centre culturel				Gaz	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Eau			
										Gaz			
Dupont	Eric	ericdupont@commue.be	0456/12 34 56	Maison de village de Pontillas	Salle des fêtes		334 m²	entre 1919 et 1945	Mazout	Electricité	Bi-Horaire	NON	
										Eau			
										Mazout			

Le BEP

Organise, coordonne et planifie



Mise en place des actions:

1. Passe le marché d'audits et de stratégie immobilière
2. Organise les rencontres et séances d'information avec le pouvoir adjudicataire
3. Rythme les audits
4. Veille au bon déroulement des opérations

Rue de Montigny, 31 bte 12 – 6000 Charleroi
Tél. + 32 478 510 840
E-mail : info@corepro.be



Maître d'Ouvrage : BEP
Projet : La réalisation de stratégies immobilières en ce compris les audits
Adresse du site : Route de Gembloux 43, 5310 Eghezée

BEP

Audit énergétique UREBA

Egh. 12 – Administration communale – Château

Pouvoir adjudicateur :

BEP
Avenue Sergent Vrithoff 2B, 5000 Namur

Société d'audit :

CoRePro SRL
Rue de Montigny 31 bte 12, 6000 Charleroi
info@corepro.be

Unité Technique et Géographique (UTG) auditée :

Egh. 12 – Administration communale – Château
Route de Gembloux 43, 5310 Eghezée

Fonctionnaire dirigeant :

Mr David Colette et Mr Mathieu Moreau

Date(s) du(des) relevé(s)/visite(s) :

Jeudi 1 août 2024

Relevé(s)/visite(s) réalisés par :

Ing. Loïc Cecat et Ir. Stéphane DAGNELIE

Personnes présentes lors du relevé :

Non accompagné

Auteur du rapport d'audit :

Ir. Stéphane DAGNELIE



4. Analyse des consommations énergétiques

4.1. Données disponibles

Les vecteurs énergétiques utilisés sont le mazout exclusivement pour le chauffage des bâtiments et l'électricité (éclairage, bureautique, ...).

4.1.1. Tarifs des énergies

Tableau 8 – Tarifs des énergies.

Energie	Tarifs	Sources des données
Électricité	0,262 €/kWh HTVA	Prix du marché
Gaz	0,070 €/kWh HTVA	Prix du marché

4.1.2. Historique des consommations

Pour réaliser les bilans énergétiques du bâtiment, nous prenons en compte les données de consommation d'énergie fournies par le Maître d'Ouvrage. Nous avons reçu des relevés de consommations pour l'électricité sur les périodes suivantes : 2021, 2022 et 2023. Pour les consommations en gaz, celle-ci étant biaisées par l'annexe du château, nous prenons les valeurs théoriques du fichiers K.

Tableau 9 – Source des consommations d'énergie.

Energie	Période	Sources des données
Electricité	2021-2023	Maître d'ouvrage

Ces informations nous permettent d'analyser et de comprendre les tendances de consommation énergétique, facilitant ainsi l'élaboration de stratégies visant à améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment.

Tableau 10 – Historique des consommations et des émissions.

Energie	Consommation annuelle moyenne brut [kWh/an]			Consommation annuelle moyenne brut sur 3 ans [kWh/an]	Émission moyenne CO2 sur 3 ans [KgCO2eq]
	2021	2022	2023		
Gaz naturel	204.003,00	117.511,00	215.824,00	179.112,67	44.957,28
Électricité	21.097,00	24.519,00	21.945,00	22.520,33	6.012,93
Total	225.100,00	142.030,00	237.769,00	201.633,00	50.970,21

4.1.2.a. Normalisation des consommations

Nous allons maintenant normaliser les consommations de chauffage. Toutes les consommations de chauffage (gaz, mazout, ...) qui sont directement liées avec la température extérieure, à savoir les consommations liées au chauffage du bâtiment à l'exception des consommations liées à l'eau chaude sanitaire. Les consommations électriques ne doivent donc pas être normalisées.

4.4. Objectifs

L'objectif en termes de consommations énergétiques est de viser au minimum 35% d'économie d'énergies primaires ainsi qu'une réduction des émissions de CO2 de 55%.

Afin d'avoir des chiffres concrets, nous nous baserons pour la projection de l'objectif sur une année complète de référence pour les consommations en électricité qui est 2023. Pour le gaz, nous prenons les valeurs théoriques de notre fichier K.

Tableau 13 : Objectifs de réduction et d'économie.

Objectifs	Consommation annuelle brut [kWh/an]	Émission de CO2 [kgéq/an]	Objectif de 55% de réduction de CO2 [kgéq/an]	Réduction de CO2 visée [kgéq/an]	Energie primaire [kWh/an]	Objectif 35% d'économie de EP [kWh/an]	Réduction EP visée [kWh/an]
Gaz naturel	93.104,24	23.369,16	10.516,12	12.853,04	93.104,24	60.517,75	32.586,48
Électricité	22.520,33	5.900,33	2.655,15	3.245,18	56.300,83	36.595,54	19.705,29
Total	115.049,24	29.118,75	13.103,44	16.015,31	147.966,74	96.178,38	51.788,36

Rue de Montigny, 31 bte 12 – 6000 Charleroi Tél. + 32 478 510 840 E-mail : info@corepro.be	
Maître d'Ouvrage : BEP Projet : La réalisation de stratégies immobilières en ce compris les audits Adresse du site : Route de Gembloux 43, 5310 Eghezée	

3. Présentation de l'établissement

3.1. Description générale et affectation de l'établissement

Le site cible est le château de l'administration communale situé route de Gembloux 43, 5310 Eghezée.



Figure 2 – Accès au site par la route de Gembloux 43, 5310 Eghezée.

3.1.1. Composition du site

Sur la figure ci-dessous, nous pouvons apercevoir le château de l'administration communale et son annexe.



Figure 3 – Bâtiment du site.

8. Synthèse des mesures d'amélioration

Le tableau ci-dessous est une synthèse des mesures d'amélioration évaluées dans les paragraphes précédents :

Intitulé de la mesure	Économies					Invest. sans subsides HTVA [€]	Rentabilité sans subsides [Ans]	Montant subside [€]	Invest. avec subsides HTVA [€]	Rentabilité avec subsides [Ans]
	Électricité [kWh/an]	Combustible [kWh/an]	Énergie primaire [kWhp/an]	CO2 [kg/an]	Financière [€/an]					
Isolations murs extérieurs	/	41.640,72	41.640,72	10.451,82	2.927,21	80.443,56	27,48	10.725,81	69.717,75	23,82
Isolations combles	/	15.819,17	15.819,17	3.970,61	1.112,04	34.899,05	31,38	5.025,46	29.873,59	26,86
Isolations planchers	/	8.387,15	8.387,15	2.105,18	589,59	9.196,88	15,60	2.452,50	6.744,38	11,44
Remplacement fenêtres	/	4.932,21	4.932,21	1.237,98	346,72	49.356,51	142,35	15.864,59	33.491,92	96,60
Remplacement chaudière	-4.488,86	14.259,40	3.037,25	2.403,03	-194,63	10.866,53	-55,83	4.346,61	6.519,92	-33,50
Ventilation	/	-	-	-	-	14.000,00	-	5.600,00	8.400,00	-
Relighting relamping	5.292,84	/	13.232,09	1.386,72	1.411,41	28.500,00	20,19	11.400,00	17.100,00	12,12
Total des mesures	803,98	85.038,66	87.048,60	21.555,34	6.192,34	227.262,52		55.414,98	171.847,55	

9. Plan d'actions et calcul de l'objectif

Sur base des améliorations retenues, voici le plan d'actions énergétiques présentant les résultats des améliorations énergétique en énergie finale, primaire et en CO2. Ces améliorations sont classées par ordre de priorité.

Familie	Description de la mesure	Économies					Invest. sans subsides HTVA [€]	Rentabilité sans subsides [Ans]	Invest. avec subsides HTVA [€]	Rentabilité avec subsides [Ans]	Priorité
		Électricité [kWh/an]	Combustible [kWh/an]	EP [kWhp/an]	CO2 [kg/an]	Financière [€/an]					
Enveloppe	Isolation murs extérieurs	/	41.640,72	41.640,72	10.451,82	2.927,21	80.443,56	27,48	69.717,75	23,82	2
	Isolation toitures	/	15.819,17	15.819,17	3.970,61	1.112,04	34.899,05	31,38	29.873,59	26,86	1
	Isolation plancher	/	8.387,15	8.387,15	2.105,18	589,59	9.196,88	15,60	6.744,38	11,44	3
Système technique	Remplacement fenêtres	/	4.932,21	4.932,21	1.237,98	346,72	49.356,51	142,35	33.491,92	96,60	4
	Remplacement chaudière	-4.488,86	14.259,40	3.037,25	2.403,03	-194,63	10.866,53	-55,83	6.519,92	-33,50	5
	Ventilation	/	-	-	-	-	14.000,00	-	8.400,00	-	6
	Relighting / relamping	5.292,84	/	13.232,09	1.386,72	1.411,41	28.500,00	20,19	17.100,00	12,12	7
Total des mesures		803,98	85.038,66	87.048,60	21.555,34	6.192,34	227.262,52		171.847,55		

La priorité de ces travaux suit cet ordre pour maximiser l'efficacité énergétique, en traitant d'abord les principales sources de déperdition thermique, comme les combles et les murs, avant les planchers et menuiseries, puis en installant des équipements techniques comme la ventilation, le remplacement de chaudière et l'éclairage LED.

9.1. Vérification des objectifs

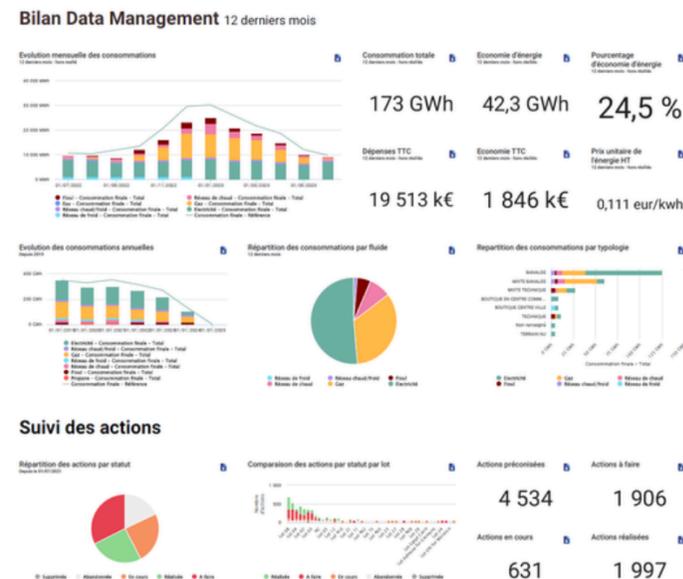
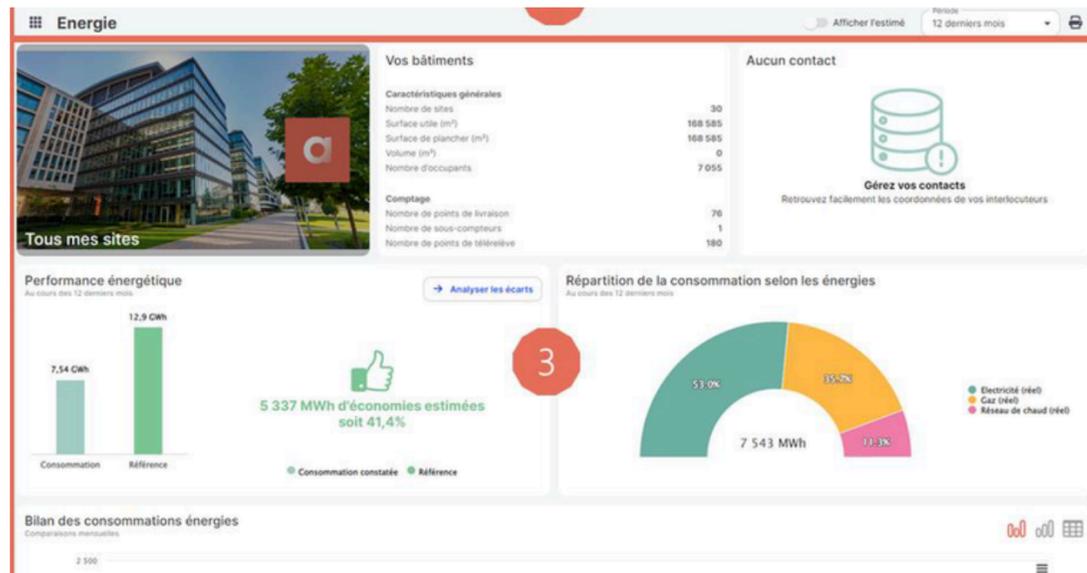
	Consommation annuelle brute [kWh/an]	Economie annuelle brute [kWh/an]	Réduction consommation en énergie finale	Energie primaire [kWh/an]	Economie annuelle [kWh/an]	Réduction EP - Objectif 35%	Émission de CO2 [kgéq. co2]	Economie annuelle [kgéq. co2]	Réduction de CO2 - Objectif 55%
Situation initiale	115.049,24			147.966,74			29.118,75		
Situation projetée	29.206,60	85.842,63	75%	60.918,14	87.048,60	59%	7.563,41	21.555,34	74%

Le BEP

Organise, coordonne et planifie

MISE EN PLACE DES ACTIONS:

1. Passe le marché de monitoring et comptabilité énergétique
2. Organise la planification du déploiement
3. Organise la formation des agents et utilisateurs de la plateforme
4. Veille au bon déroulement des opérations





- Planning défini à l'avance
- Mutualisation des actions (Marché, Audits, Séance d'informations, ...)
- Centralisation de l'information
- Confirmation de la méthode et des ressources (Coordination BEP + Responsable énergie désigné)

- Trop de turn-over (3 agents sur 5)
- Difficulté pour la récolte de l'information (commune sans suivi, sans cadastre énergétique)
- Planning audits pas toujours respecté
- Bureau d'étude VS Quantité d'audits à réaliser



2040



Vous avez-dit Stratégie Immobilière ?



Nouvelle méthodologie **SIGLT 2025**

Contexte



**Directives
européennes**
PEB
EE

Pour le non
résidentiel



**Rénovation profonde
des bâtiments**

MAIS

- Quels types de travaux ?
- Sur quels bâtiments ?
- Dans quel ordre ?
- Quand ?
- ...



**Stratégie
Immobilière**
Globale Long Terme

Obligatoire pour une
demande de subside
UREBA 2022

Objectifs

SIGLT = **S**tratégie **I**mmobilière **G**lobale **L**ong **T**erme
du parc de bâtiments non résidentiels

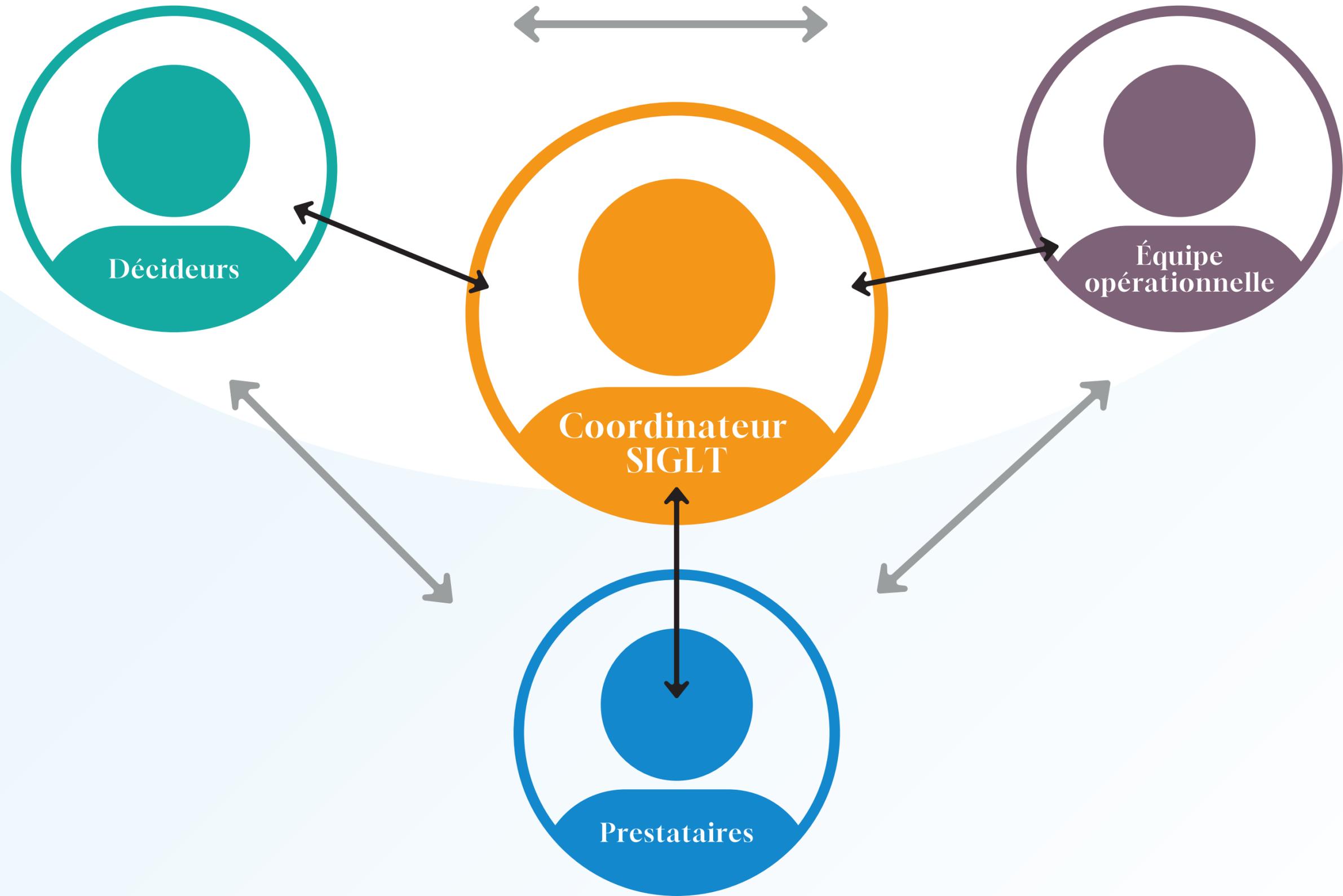
Fournir à l'organisme qui l'élabore :

Un **OUTIL** de **PILOTAGE** et de **DÉCISION**

pour

Décarboner son parc de bâtiments non résidentiel,
en accord avec les **objectifs** régionaux

Acteurs



Méthodologie

10 étapes
visant une élaboration structurée
et cohérente de la SIGLT

1. Ressources en personnel

2. Enjeux et implication des décideurs

3. Cadastre des bâtiments

4. Comptabilité et monitoring énergétique

5. Besoins actuels et à venir

6. Priorisation des bâtiments

7. Audits et études de pré faisabilité

8. Investissements

9. Plan d'actions

10. Suivi

Méthodologie

1. Ressources en personnel

2. Enjeux et implication des décideurs

3. Cadastre des bâtiments

4. Comptabilité et monitoring énergétique

5. Besoins actuels et à venir

6. Priorisation des bâtiments

7. Audits et études de préféabilité

8. Investissements

9. Plan d'actions

10. Suivi

à vos côtés :



**dans la mise en œuvre de
votre SIGLT**

Intervention INASEP



Mr David WINDELS



Démarrer sa Stratégie Immobilière Globale

Le BEP à vos côtés pour initier votre SIGLT

OFFRE DE SERVICE BEP

Initier sa SIGLT

FORMER VOTRE PERSONNEL POUR DÉBUTER VOTRE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE GLOBALE LONG TERME

Programme regroupant, pour **un agent** :

- Accompagnement et formation à l'**étape 1** "Ressources en personnel"
- Accompagnement et formation à l'**étape 2** "Enjeux et implication des décideurs"
- Formation technique à l'**étape 3** "Cadastre des bâtiments" comprenant :
 - L'**outil** numérique adapté
 - La **formation** d'un agent communal à son utilisation
 - L'**accompagnement** à l'encodage de 10 bâtiments

Second semestre 2025

2.178 € TTC



OFFRE DE SERVICE BEP

Initier sa SIGLT

COMMENT EN PROFITER ?

- 1) Envoi par le BEP vers vos Collèges du courrier d'information + proposition de convention
Dans les prochains jours
- 2) Signature de la convention
Pour le **30 mai** au plus tard
- 3) Début du programme BEP de formation
Dès la validation par le SPW de sa méthodologie 2025





Avenue Sergent Vriethoff 2, 5000 Namur

Tél. : +32 (0)81/71 82 89

DCO@bep.be



@BEP Namur



Parc Industriel

Rue des Vieux 1b, 5100 Naninne

Tél. : +32 (0)81/40 75 11

info@inasep.be



@inasep.be



@inasep_officiel



@inasep

Numérisez le QR
ou utilisez le lien
pour participer



<https://forms.office.com/e/a7SxScJwVK>

Merci pour votre écoute !

www.bep.be/welcomepac



Lunch



Numérisez le QR
ou utilisez le lien
pour participer



<https://forms.office.com/e/a7SxScJwVK>

Une idée ? Un projet ? Profitons-en pour en discuter ensemble !